

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES**Séance du vendredi 01 décembre 2023**

Date convocation :	<i>un décembre deux mille vingt-trois, à 18h30, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUYEYROL</i>
Membres en exercice : 10	
Présents : 9	Présent(e)s : Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Isabelle BENOIT, Corentin CAPELIER, Lisa CLARY, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUYEYROL, Patrick ROY
Votants : 9	Absent(e)s et représenté(e)s :
Pour : 9	Excusé(e)s : Fanny JACQUART
Contre : 0	Absent(e)s :
Abstentions : 0	Secrétaire de séance : Jean-Claude AUBERLET

Objet: Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du vendredi 6 octobre 2023

Vu le procès-verbal du Conseil municipal du vendredi 6 octobre 2023,
Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Adopte le procès-verbal du Conseil municipal du vendredi 6 octobre 2023, ci-joint en annexe,

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le *11/12/2023*

et publié ou notifié

François Rouveyrol

